

## Comptes rendus

Lucien DEISS : *Concile et chant nouveau*, Edit. du Levain, Paris, 1968, 297 pages.

« Une jeune fille qui refuserait de changer de robe ou de parure deviendrait vite, à la lettre, une " vieille fille " ; et si elle refusait de grandir, elle serait proche de la mort » (p. 8). L'auteur, musicien et exégète, est bien l'un des... couturiers, qui ont le plus travaillé, dans l'époque contemporaine, à préparer pour l'Eglise, la jeune fiancée sans ride ni tache (Eph. 5, 27), la parure dont elle s'orne aujourd'hui dans ses célébrations liturgiques et dont elle ne cesse de parfaire l'essayage, depuis le Concile de Vatican II.

Cet ouvrage nous fait pénétrer en quelque sorte dans l'atelier de l'artiste. Non seulement les « patrons », le matériau précieux, l'outillage, y sont proposés au regard, à la réflexion, au choix, mais on y apprend aussi — et ce n'est pas le moindre avantage — à mieux connaître celle qu'il s'agit de parer, l'Eglise dans toute sa geste de prière, dans l'élan de sa louange ininterrompue, dans son impatience aussi de transmettre, de publier le secret de l'Epoux... C'est un livre qui fait du bien.

Evidemment il est d'une époque : il vient avant que toutes les dispositions de la Constitution sur la Sainte Liturgie ne soient entrées en application, avant la mise en place de dispositions aujourd'hui — trois ans plus tard — communément admises et vécues. L'auteur le sait bien qui écrit : « La réforme liturgique n'est pas une chose que l'on pourrait réaliser en une fois » (p. 8).

D'autre part la réflexion s'est normalement poursuivie ailleurs à des profondeurs nouvelles ou diverses ; les expériences se sont accumulées, complémentaires ou divergentes. Mais tout est pressenti ici et la structure de l'exposé demeure parfaitement d'actualité. Il est souhaitable que tous ceux qui se préoccupent de chant et de musique dans la liturgie aient dans l'esprit au moins ce plan d'ensemble et le schéma analytique de réflexion proposé autour de chacun des acteurs de la célébration et particulièrement autour de chacune des interventions du chanteur et du musicien.

Dans la première partie, le P. Deiss pose une affirmation absolument primordiale et qui va être sous-jacente à chaque page : « Le Concile a mis en lumière la *fonction ministérielle* de la musique sacrée dans le service divin » (art. 112). Et la question sera posée en permanence (p. 12) : « A quoi ça sert ?



En liturgie, à quoi sert un Introït ? un psaume graduel ? un *Agnus Dei* ? A quoi sert tel chant particulier ? Que faire pour qu'il puisse assurer ce service ? »

Et si les questions risquent de mettre en contestation les positions les plus traditionnelles comme aussi les plus audacieuses, que l'on se rassure. Il ne s'agit pas pour autant de prôner un utilitarisme au ras du sol ou une licence fantaisiste. L'auteur se réfère à *Gaudium et spes* et rappelle que l'Eglise « n'est liée... à aucun genre de vie particulier, à aucune coutume ancienne ou moderne ». Il s'agit d'une liberté au service du Seigneur Jésus et dont le chrétien devra user pour mettre toute beauté et toute splendeur au service de la communauté liturgique.

La *fonction ministérielle* est définie par rapport à la liturgie elle-même et par rapport à la communauté célébrante (p. 21). C'est ainsi que le chant, par exemple, est présenté comme un élément de solennisation. Il donne aux textes une plus grande efficacité. Il entoure de beauté la célébration liturgique. Il est un élément d'unité de l'assemblée (p. 22). Ces réponses n'épuisent sans doute pas complètement la question radicale du rôle de la musique dans la liturgie et la réflexion peut être poursuivie au-delà. Mais elles marquent une approche à ne pas négliger.

Puis l'auteur passe en revue chacun des acteurs de la célébration : le prêtre (éventuellement tous ceux qui l'assistent, le diacre, le sous-diacre, le lecteur, le commentateur...), la chorale, le peuple. Ils ont chacun une fonction précise qui joue dans un système de relations bien définies et ici clairement mises en relief. L'animateur du chant de l'assemblée est l'objet d'une mention spéciale. Le souci de participation prôné par Vatican II l'a mis en vedette. L'intéressé trouvera dans ces pages des conseils très pertinents. « Il doit avoir un extérieur festif », lui est-il recommandé (p. 66) et, s'il est laïc, il n'a pas nécessairement « à cacher sa cravate sous un habit ecclésiastique ». Ce n'est pas le seul endroit où la bonhomie du P. Deiss se donne libre cours !

La troisième partie de l'ouvrage est d'un homme de métier. Elle devrait très spécialement retenir l'attention des compositeurs de musique pour la liturgie et elle guiderait très sagement tous ceux qui chaque dimanche (et sur semaine) ont à fouiller dans le répertoire ancien ou contemporain. Pour les uns et pour les autres l'introduction de la langue vernaculaire dans la liturgie est une épreuve de vérité à laquelle nul ne peut se soustraire.

Pour ne parler que des chants selon le rite romain actuel et sans préjudice de l'avenir, les acclamations, les dialogues, les litanies du *Kyrie* et de l'*Agnus*, les processionaux d'entrée, de l'évangile, de l'offertoire, de la communion, l'hymne du *Gloria*, la profession de foi du *Credo*, les lectures, chaque événement et chaque démarche correspondante, y sont présentés avec leurs exigences d'authenticité actuelle (p. 81), les références histo-



riques, bibliques, patristiques. C'est une mine que tout praticien devrait exploiter. Chaque article est suivi de réflexions visant le bon fonctionnement de la démarche analysée, et ouvrant aussi sur des perspectives nouvelles d'adaptation et de création.

Les conseils sont d'un expert qui a eu au bout des bras plus d'une chorale et plus d'une assemblée et qui sait parfaitement ce que chanter et faire chanter veulent dire !

Un chapitre est consacré aux instruments dans la liturgie. On sait que les passions ne sont pas encore désamorçées autour de ce sujet d'actualité. Loin de négliger la part de l'orgue, l'auteur dit cependant : « Il n'y a pas d'instruments *religieux* et d'instruments *profanes* » (p. 265), « une guitare n'est pas moins pieuse qu'un violon... ». Et reprenant l'Instruction *De Musica in sacra liturgia*, il dit bien qu'on peut admettre « les instruments qui sont adaptés à un usage sacré ou qui *peuvent le devenir*. Les instruments sont capables de conversion ».

Le P. Deiss sait parfaitement « qu'entre une affirmation principielle formulée pacifiquement dans la sérénité d'un document officiel et les réalisations pratiques parfois désirées passionnément, parfois rejetées avec non moins de violence, il peut y avoir un monde... ». La position *traditionnalisante* est aussi fautive que la position *modernisante*. Là on caressait des cadavres. Ici on les livre au four crématoire. Dans les deux cas, on sacrifie la communauté » (p. 269).

Une note de onze pages traite du chant grégorien. C'est plein de bon sens et l'auteur sait de quoi il parle. Sous sa direction les Spiritains de Chevilly nous ont donné jadis de remarquables enregistrements. Il nous apprend ici encore à ne rien absolutiser. Au chant grégorien, comme à toute musique méritant ce nom, les mêmes exigences sont présentées par la liturgie. Il doit lui aussi remplir sa fonction ministérielle par rapport à la communauté célébrante (p. 279). « C'est une question de bon sens, dit-il. Et il ajoute : « Pour dire vrai, en maintes occasions, Vatican II s'est révélé le Concile du bon sens » (p. 280).

En résumé, voici pour les responsables de chant et de musique liturgiques, un instrument de travail, non pas définitif, certes — il n'en a pas la prétention — mais qui débroussaille considérablement plus que les grandes avenues de la recherche contemporaine. Il vous instaure dans la clarté. La rédaction du livre est aérée. « Comme il rassemble des conférences prononcées dans des universités américaines, on a gardé au texte le ton familier de ces conférences. » Avec un pareil outil on peut en toute sécurité s'engager dans des recoins plus abscons.

Jean BIHAN.